



Police

Bruxelles-Ouest

Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

Direction Générale Ressources

Direction P&O

Service HRM

Profil de fonction

CSL - Conseiller SAPV

Rédacteur référent

Johan Berckmans, DGS & Hubert Pardon, Directeur P&O

Version

1.0 du 18/06/2024

CCB

18/06/2024



Dénomination et caractéristiques

Fonction : CSL - Conseiller SAPV

Entité : Direction générale Stratégie - Service SAPV (Service d'assistance policière aux victimes)

Emploi spécialisé : Non

N° d'emploi :

Intitulé de la fonction générique : Conseiller-collaborateur



Description de l'entité

La direction générale Stratégie est composée de 4 services : Gestion, Communication, Juridique & contentieux et SAPV (service d'assistance policière aux victimes).

La direction générale Stratégie est indépendante des autres directions d'appui. Elle a pour mission d'offrir un soutien à la politique mise en place par le Chef de corps pour organiser le corps de police.

Le service SAPV offre une assistance spécialisée aux victimes et travaille en synergie avec les autres services de la zone de police, ainsi qu'avec un réseau de partenaires extérieurs.

Les fonctionnaires de police en contact avec les victimes et leurs proches ont pour mission de leur offrir une assistance, qui ne soit toutefois pas de nature thérapeutique/spécialisée (Circulaire GPI 58). D'une part, le Service d'Assistance policière aux Victimes s'occupe de sensibiliser et de former les membres du personnel dans le domaine de l'assistance policière aux victimes. D'autre part, le SAPV intervient auprès des victimes, sur le terrain, en appui du personnel opérationnel, lors de faits de victimisation grave et dans les situations de crise émotionnelle.

ZONE DE POLICE BRUXELLES-OUEST 5340

DIRECTION P&O - Service HRM

Rue de Koninck 40/B22, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

T|02/412.69.74

ZPZ.BruWest.HRM.PER@police.belgium.eu



Description de la fonction



Raison d'être de la fonction

Vous travaillez au sein du service SAPV en qualité de conseiller SAPV.

Vous participez au rôle de garde en dehors des heures de service, les week-ends et jours fériés.

Vous assistez les victimes dans certaines circonstances de victimisation graves, lorsque le policier ne peut assurer sa mission d'assistance à lui seul et/ou de manière optimale. Vous recherchez de façon proactive dans les bases de données à votre disposition, les situations de victimisation au sens large, afin de faire une proposition d'assistance psychologique, social et juridique, aux victimes, par courrier ou téléphone.

Vous accueillez et orientez les victimes d'infractions lors d'entretiens vers des services spécialisés.

Vous collaborez à la sensibilisation et à la formation continuée des membres du corps de police dans le domaine de l'assistance aux victimes. Vous contribuez à des projets à cet effet. Vous recueillez et vulgarisez des informations liées à l'assistance aux victimes. Vous participez à la création d'outils à l'attention du personnel policier qui sont diffusés via le réseau interne ou des brochures. Vous dispensez des formations ou abordez les thématiques via les briefings opérationnel.

Vous participez régulièrement à des rencontres avec les partenaires du réseau d'aide pouvant collaborer avec les fonctionnaires de police et le service SAPV dans le but d'une réorientation adéquate des victimes d'infractions. Vous participez aux plates-formes des différents services d'assistance et d'aide ainsi qu'au conseil d'arrondissement du Parquet de Bruxelles.



Rôles

En tant que membre et représentant de la direction :

Vous mettez en œuvre et appliquez les décisions stratégiques de la direction ;

Vous collaborez au développement des processus de travail permettant de garantir un niveau de qualité standard des services fournis ;

Vous représentez et véhiculez une image positive de la zone de police auprès des différents partenaires.

En tant qu'expert :

Vous accueillez et orientez les victimes d'infractions ;

Vous offrez une assistance dans les cas de victimisation grave ;

Vous sensibilisez et formez le personnel policier en créant des outils didactiques adaptés à leurs besoins ;

Vous mettez régulièrement à jour vos connaissances dans vos domaines d'expertise et les partagez avec vos équipiers ;
Vous contribuez à la rédaction et à l'amélioration des procédures internes ;
Vous réalisez des analyses, rendez des avis et conseillez la direction.

En tant que partenaire :

Vous êtes le point de contact pour les partenaires du réseau d'aide ;
Vous êtes co-référent pour le personnel dans le domaine de l'assistance aux victimes.



Condition d'accès

Grade : Personnel Calog - Conseiller (Niveau A)

Classe (Niveau A) : Classe A1

Ancienneté de classe requise (Niveau A) : Nihil

Diplôme requis : Diplôme universitaire (non requis en mobilité si MP issu de la promotion sociale)

Expérience utile requise : Nihil

Priorité au détenteur du brevet (emploi spécialisé) : Pas d'application

Niveau linguistique :
Selor art 12 - connaissance suffisante de la seconde langue
Ou Selor art 8 + art 9§1 al 1 connaissance suffisante de la seconde langue



Profil souhaité



Savoir (Connaissances)

- ✓ Vous avez acquis et entretenez d'excellentes connaissances en matière d'assistance aux victimes, de victimisation et de trauma ;
- ✓ Vous avez de bonnes connaissances du fonctionnement de la police et de la justice ;
- ✓ Vous connaissez les droits d'une victime et les procédures à suivre ;
- ✓ Vous connaissez le réseau psychosocial de deuxième et troisième ligne ;
- ✓ Vous disposez d'une bonne connaissance de l'organisation, de la structure et du fonctionnement de la police intégrée et en particulier d'une zone de police ;
- ✓ Vous vous engagez à vous tenir au courant de l'évolution de la législation, de la technologie, des outils informatiques et des thématiques dans votre domaine d'activité ;
- ✓ Vous êtes titulaire du niveau Selor requis, ou vous êtes prêt à l'acquérir, et vous avez à cœur de constamment améliorer cette compétence.



Savoir-Faire (Compétences / connaissances pratiques)

- ✓ Vous savez accueillir et offrir une écoute active aux victimes et à leurs proches ;
- ✓ Vous savez prendre en charge des interlocuteurs sous stress ou dans un contexte difficile ;
- ✓ Vous savez gérer les conflits ;

- ✓ Vous disposez de bonnes capacités de communication écrite et orale ;
- ✓ Vous communiquez avec aisance et appréciez les échanges interpersonnels ;
- ✓ Vous savez concevoir des supports attractifs, clairs et compréhensibles, animer un groupe et assurer une formation ;
- ✓ Vous avez le sens des priorités et savez mener de front de nombreux dossiers en respectant les délais impartis ;
- ✓ Vous savez utiliser les logiciels courant de bureautique (traitement de texte, tableur, graphique, diaporama, web).



Savoir-être (Attitudes / qualités personnelles)

- ✓ Vous êtes animé par un souci permanent d'amélioration de la qualité, dans un esprit de service public ;
- ✓ Vous faites preuve d'une grande empathie mais aussi de distanciation émotionnelle ;
- ✓ Vous avez une excellente gestion du stress ;
- ✓ Vous savez faire preuve de discrétion et de politesse sociale ;
- ✓ Vous êtes flexible, disponible et vous vous adaptez facilement ;
- ✓ Vous faites preuve d'esprit critique et êtes capable de vous remettre en question ;
- ✓ Vous faites preuve d'autonomie, d'initiative et d'un sens certain des responsabilités ;
- ✓ Vous adoptez une attitude positive et êtes motivant ;
- ✓ Vous êtes dynamique et créez une atmosphère positive au sein de votre équipe ;
- ✓ Vous aimez travailler en équipe et favorisez la collaboration ;
- ✓ Vous communiquez de manière assertive, transparente et bienveillante ;
- ✓ Vous rendez compte spontanément à la hiérarchie ;
- ✓ Vous faites preuve d'intégrité, d'impartialité, de loyauté et vous êtes respectueux envers tous : citoyens, partenaires externes, collaborateurs et supérieurs. Vous êtes ouvert à la diversité sous toutes ses formes.



Compétences spécifiques

Priorité sera donnée aux détenteurs du brevet : Pas d'application



Bien-être au travail

En tant que membre de la zone de police Bruxelles-Ouest, vous prenez soin de votre sécurité, de votre bien-être et de votre santé ainsi que de celles de vos collègues et ce conformément à la Loi relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.



Evaluation

Votre responsable final : CDP - Chef de corps

Votre évaluateur : CSL - Chef de service SAPV

Fonctions que vous évaluez : Nihil